COMMUNE DE MARGNY SUR MATZ

Département de l'Oise

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le seize mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Baptiste DE FRESSE DE MONVAL, maire.

Étaient présents : BORGNE Véronique, LEVERT Catherine, MAZANY Isabelle, PETIT Valérie, RUMEAU Aurélie, TOMASI Guylaine, AUBERT Yves, BIELAWSKI Francis, CATTIAUX Nicolas, COULON Jacky, DE FRESSE DE MONVAL Baptiste, DELOZIERE Yves.

Pouvoir : THOREL Pascal ayant donné pouvoir à CATTIAUX Nicolas
RUMEAU Aurélie (départ à 19h15) ayant donné pouvoir à TOMASI Guylaine

Monsieur Yves Delozière a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : possibilité de collecte des déchets verts à Margny-sur-Matz. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le maire accueille Monsieur Benjamin Mestdagh, technicien de rivières au SMOA (Syndicat Mixte Oise Aronde) venu présenter le projet de restauration de la continuité écologique du Ru de Mareuil et affluents au droit du Moulin Pillon à Margny-sur-Matz. Le projet prévoit des aménagements qui seront proposés aux propriétaires concernés et exploitants riverains. La mairie souhaite que ces 2 points soient respectés : une concertation poussée avec les propriétaires et les exploitants ainsi qu'une vision globale pour conserver la cohérence du projet.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 MARS 2025.

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

II– RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE L'ADTO.

A la suite du rapport rendu par la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'ADTO de 2018 à 2023, le conseil municipal (membre de l'ADTO) est tenu de débattre et prendre acte de ce rapport.
Ce rapport définitif a été rendu le 20 janvier 2025. Il est annexé à la délibération.
5 recommandations portant sur le renforcement du contrôle analogue et la mise en perspective des prochains exercices sont listées.

Après délibération, les conseillers municipaux, à l'unanimité, prennent acte du rapport définitif et de la réponse annexée.

III– COLLECTE DES DECHETS VERTS A MARGNY-SUR-MATZ

La demande de plusieurs margnotins, Monsieur le maire évoque la mise en place d'un système de collecte des déchets verts dans le village.
Certains conseillers municipaux indiquent qu'il existe des déchetteries autour de Margny-sur-Matz destinées notamment à la collecte des déchets verts.

Après discussion, et en raison des contraintes liées au ramassage, les conseillers municipaux votent à l'unanimité contre la mise en place d'une collecte des déchets verts.

IV– QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Syndicat scolaire :
  A la suite de la suppression d'un poste d'enseignante à la rentrée de septembre 2025, la fermeture de la classe de Vignemont a été confirmée par l'inspection académique.
  Monsieur Guillaume Pinel a démissionné de ses fonctions de Président du SIVOM A2M2V. Cette démission a été acceptée par le Préfet. Une réunion doit avoir lieu mardi 20 mai afin d'élire un nouveau Président, en espérant que des candidats se présenteront.
  L'avenir du Syndicat est incertain en raison des problèmes d'organisation qui perdurent.

- ✓ Subventions départementales : la commune a obtenu la subvention pour l'étude de l'église mais reste en attente d'un accord de subvention pour le nouveau cimetière. Cette demande devrait être examinée au mois de juin.

- ✓ Le bureau d'études AREA, qui s'est occupé de l'enfouissement des réseaux, va présenter un projet sécurité du village incluant la végétalisation et l'enfouissement des câbles autour de l'église.

- ✓ L'architecte du patrimoine a présenté un diagnostic de l'église ainsi qu'une estimation prévisionnelle des travaux, divisée en plusieurs phases : mise en sécurité intérieure, mise en œuvre d'un drain périphérique, restauration des intérieurs.
  Les demandes de subvention seront déposées auprès de la DRAC et du département.
  Monsieur le maire envisage une réunion de présentation par l'Architecte du patrimoine lors d'un prochain conseil municipal, puis lors d'une réunion publique.
  En attendant, l'entreprise Lelu est intervenue pour entretenir le chéneau central.

- ✓ Réhabilitation de la mare de Bourmont : des plantations sont prévues, ainsi que l'installation d'un terrain de pétanque. La classe de grande section de Margny-sur-Matz se rendra sur place en juin pour une animation avec la CPIE.

- ✓ Occupation du domaine privé communal : La société euNetworks souhaitent exploiter 2 fourreaux dans lesquels passe la fibre optique. Une proposition avait été faite comprenant le versement d'une redevance annuelle de 176.86 € / an. A la suite d'une négociation, Monsieur le maire a obtenu une augmentation de cette redevance à hauteur de 1 389.57 € / an. La convention sera soumise au prochain conseil municipal.

- ✓ La Communauté de Communes proposant aux habitants de s'équiper de composteur à prix avantageux, Monsieur Aubert évoque la possibilité d'une commande groupée par la commune suivie d'une distribution des composteurs. Cette proposition faisant l'unanimité, les modalités restent à définir.

- ✓ Catherine Levert indique que les enfants de grande section ont pu bénéficier d'une balade contée ce jour, en raison de la présence d'une conteuse pour l'évènement les Arts en Fête de l'Association Côté Cour.

Séance levée à : 20H15

Le secrétaire de séance,
Monsieur Yves Delozière

Le maire,
Monsieur Baptiste de Fresse de Monval

Mairie de Margny-sur-Matz
60490